



Informations TIR A L'ARC

Saison 2020-2021



Agrément FFTA : 2578195 jeunesse et Sports : APS78 877

1) Activités proposées :

Initiation et perfectionnement dans la pratique sportive et de loisir du tir à l'arc. Les séances ont lieu dans la salle municipale « L'Atelier » à BAZAINVILLE (83 route de Tacoignières). Le club dispose à côté de la salle d'un terrain permanent aménagé pour le tir en extérieur jusqu'à 70m. Notre club pratique également les disciplines de parcours avec 2 terrains d'entraînement spécifiques. Nos installations sont accessibles aux personnes handicapées.

2) Lieux et horaires :

Cours débutants jeunes : **le mercredi de 16h30 à 18h30 ou le vendredi de 18h30 à 20h30**

Cours débutants adultes : **le vendredi de 20h30 à 22h30.**

Cours 2^e année et confirmé jeunes : **le lundi de 18h30 à 20h30**

Cours 2^e année et confirmé adultes : **le lundi de 20h30 à 22h30**

Cours compétiteurs jeunes et adultes : **le mercredi de 18h30 à 20h30.**

Créneau parcours et tir libre : **le mercredi de 20h30 à 22h30.**

Entraînement Tir libre : sur les créneaux des cours sous réserve des places disponibles après acceptation de l'entraîneur.

Encadrement : Il est assuré par 2 entraîneurs diplômés et bénévoles du club. (Isabelle et Thierry).

Date des inscriptions : **Samedi 12 septembre 2020 de 10h à 17h**, salle de l'Atelier à BAZAINVILLE 83 route de Tacoignières.

3) Modalités d'inscription :

Age minimum : **11ans** (né avant le 01/01/2010). Certificat médical d'aptitude à la pratique de tir à l'arc en compétition ou questionnaire de santé. **Période d'intégration de deux mois pour les nouveaux inscrits.**

4) Tarifs forfaitaires pour la saison incluant licence et assurance :

CCPH : **Adulte 140€ - Jeune (après le 01/01/2001) 95€ - Formule familiale(1) 210€ - Formule couple(2) 260€**

Hors CCPH : **Adulte 165€ - Jeune (après le 01/01/2001) 115€ - Formule familiale (1) 230€ - Formule couple(2) 260€**

Découverte (à partir du 1er mars 2021) : **70€ CCPH et 80€ hors CCPH** Seconde compagnie : **75€**

Le club n'accepte plus les Chèques Vacances ou Chèques Sport pour le règlement de la cotisation.

Le règlement peut se faire en plusieurs fois.

Les arcs d'initiation sont prêtés par le club pour la première saison, des arcs compétitions sont disponibles à la location.

Possibilité d'initiation gratuite sur une ou deux séances d'essai.

5) Renseignements :

Mathieu JOURNEL (Trésorier de la compagnie) au 01 34 87 75 46 & 06 12 52 28 81.

Florence DUBOIS (Secrétaire de la compagnie) au 06 78 37 96 80

Christel BEAUJARD (Trésorière adjointe de la compagnie) au 06 28 20 53 53

Lydie MAZEAU (Secrétaire adjointe de la compagnie) au 06 46 58 03 54

Alain SIMON (Président de la compagnie) au 07 82 28 01 04

Site internet du club : <http://club.quomodo.com/archersdupayshoudanais/accueil.html>

Site Twitter du club : https://twitter.com/Archers_Houdan

Nos Partenaires



Yvelines
Conseil général

